

LES MOTIFS DE LA DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Monsieur le Président, le secteur d'activité d'Eldorado Nucléaire est l'industrie nucléaire. Eldorado Resources Ltd et Eldor Resources ne sont qu'une seule et même société de la Couronne. Ce consortium minier nous a autorisé l'accès à Key Lake. Pourquoi cette société de la Couronne nous refuse-t-elle—et je pose ma question au ministre responsable—l'accès à cette mine parce que nous sommes néo-démocrates?

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je comprends la préoccupation du député et j'aimerais lui réitérer que ce n'est pas la pratique de ne pas accepter la demande d'un groupe de députés d'aller visiter des installations, et je crois que la société Eldorado Nucléaire Ltée devra prendre les moyens nécessaires pour accommoder les députés du caucus néo-démocrate, comme ceux d'autres caucus, afin qu'ils puissent visiter les installations lorsqu'ils en font la demande.

* * *

● (1430)

[Traduction]

LE REVENU NATIONAL

L'EXISTENCE D'UN SYSTÈME DE CONTINGEMENTS D'IMPÔT À PERCEVOIR AU BUREAU DE WINNIPEG

L'hon. Jake Epp (Provencher): Monsieur le Président, je voudrais poser ma question au ministre du Revenu national. Un ancien employé du bureau de Winnipeg de Revenu Canada a dit ceci, et je cite textuellement un passage d'un article publié dans le *Free Press* de Winnipeg:

«Je savais combien de cotisations je devais percevoir, qu'on appelle cela un système de contingentements ou autre chose. On me demandait de percevoir chaque semaine cinq cotisations d'au moins \$10,000 chacune,» a dit Darryl Cruickshank lors d'une entrevue téléphonique hier.

Pourquoi le ministre s'est-il entêté à dire à la Chambre que les contingentements n'existaient qu'au bureau de Kitchener alors qu'il y en avait aussi au bureau de Winnipeg de Revenu Canada? Confirmera-t-il aujourd'hui qu'il existait un système de contingentements au bureau de Winnipeg de Revenu Canada?

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je regrette que l'honorable député n'ait pas suivi les débats qui se déroulent ici, à la Chambre, depuis plusieurs semaines, ou encore que ses collègues l'en aient mal informé. J'ai eu l'occasion d'expliquer à la Chambre, lorsqu'on se référerait à un groupe très particulier de fonctions au sein du ministère, nommément la fonction de vérificateur, que nous n'avons pas pour politique d'imposer la nécessité de cotiser des montants globaux d'argent à chaque vérificateur. Il s'agit donc d'une fonction très précise, savoir la vérification des comptes, et qui a, comme conséquence, à la fin de l'opération, d'en arriver à une cotisation qui est révisée, laquelle est ensuite émise par une autre division, savoir celle de la cotisation.

Le député passe maintenant de la vérification, saute la division de la cotisation et en arrive à la division du recouvrement, c'est-à-dire qu'il en arrive au groupe qui assume la responsabilité d'aller recouvrer les sommes d'argent qui sont dues au

Questions orales

gouvernement, d'aller percevoir les sommes d'argent qui sont finalement dues aux contribuables canadiens. Je trouve quand même la situation ironique de voir un député d'un parti, qui a constamment dit, sans se gêner, qu'il existait trop de fonctionnaires pour effectuer le travail qu'il y avait à faire, et que lorsque son parti parviendrait au pouvoir, il se dépêcherait, si jamais ils y sont, et moi, je ne crois pas qu'ils y viendront, mais enfin, qu'il se dépêcherait à en mettre à pied et, deuxièmement, je trouve ironique le fait d'un parti qui se plaint constamment de l'inefficacité des fonctionnaires...

Une voix: C'est vrai!

M. Bussièrès: ... de le voir se plaindre au lieu de féliciter un ministre qui détermine des objectifs afin d'assurer le rendement et l'efficacité de ses fonctionnaires.

[Traduction]

M. Epp: Monsieur le Président, je tiens à signaler au ministre que j'ai bien suivi le débat et que mes collègues m'ont tenu au courant.

ON DEMANDE UNE NOUVELLE ÉVALUATION DE LA COTISATION DES CONTRIBUABLES TOUCHÉS

L'hon. Jake Epp (Provencher): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire. Je signale au ministre que des dirigeants de petites entreprises, des agriculteurs à temps partiel, des contribuables qui doivent payer l'impôt sur des gains en capital et des personnes âgées sont venus à mon bureau de circonscription me demander comment ils pouvaient obtenir une évaluation équitable de leur cotisation. Maintenant que nous disposons de ce genre de renseignements, si le ministre pense que je vais avaler ce qu'il me dit, il se trompe.

Vu que l'on a divulgué qu'il existait des contingentements à Winnipeg, que les évaluations se faisaient de cette façon et que les fonctionnaires devaient percevoir cinq cotisations de \$10,000 chacune, qu'est-ce que le ministre fera pour rendre justice aux gens qui veulent plaider leur cause auprès de Revenu Canada? Quel mécanisme a-t-il prévu pour garantir à ces gens que le montant de leur cotisation sera établi de façon équitable, au lieu de les laisser croire que les percepteurs de l'impôt n'ont d'autre souci que de satisfaire à leurs contingentements ou de confisquer les biens personnels des contribuables?

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, j'ai un préjugé favorable envers l'honorable député intellectuel et son honnêteté tout court.

Je lui demande donc de distinguer entre l'opération de cotisation qui est émise suite à une vérification et, ensuite, l'action de recouvrer qui vient après qu'un avis de cotisation a été émis; donc, qu'un montant d'argent qui est dû au gouvernement ait été évalué, qu'il y ait eu refus de la part du contribuable de répondre à cet avis de cotisation, ce montant va ainsi à une nouvelle division, qui est celle du recouvrement, et si le député établit ces distinctions fondamentales envers des actions différentes, il verra que, malheureusement, il confond tout le problème en se fiant à un de ses collègues qui a la très grande facilité de simplifier les choses, de les rendre simplistes, et malheureusement, il soulève un faux débat.